



Les Plus
Beaux Villages
de France®

MONESTIÉS



INFORMATIONS MUNICIPALES

ANNÉE 2020

BULLETIN N° 56



Carmausin
Ségala

La commune de Monestiés est l'une des 32 communes membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.

ALMAYRAC. BLAYE-LES-MINES. CAGNAC-LES-MINES. CARMAUX. COMBEFA. CRESPIN. JOUQUEVIEL. LABASTIDE-GABAUSSE. LE GARRIC. LE SÉGUR. MAILHOC. MILHAVET. MIRANDOL-BOURGNOUNAC. MONESTIÉS. MONTAURIOL. MONTIRAT. MOULARÈS. PAMPÉLONNE. ROSIÈRES. SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX. SAINT-CHRISTOPHE. SAINT-JEAN-DE-MARCEL. SAINTE-CROIX. SAINTE-GEMME. SALLES. TAÏX. TANUS. TRÉBAN. TRÉVIEN. VALDÉRIÈS. VILLENEUVE-SUR-VÈRE. VIRAC

Informations pratiques

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES - RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE



En cas de déménagement, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription. Vous pouvez accomplir cette démarche toute l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales avant une date limite. Le 15 octobre 2020, le porte-parole du gouvernement a annoncé la mise en place d'une commission associant l'ensemble des forces politiques pour décider d'un éventuel report de la date des élections prévues en mars 2021. La décision devrait être prise en début d'année 2021 au plus tard, avant que ne soit ouverte la campagne électorale officielle.

Aussi, au vu de ces incertitudes, si vous devez accomplir une démarche, ne la reportez pas et faites-la dès que vous le pouvez auprès du secrétariat.

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Depuis mars 2017, les demandes ou renouvellements des Cartes Nationales d'Identité se font auprès des communes qui délivrent les passeports biométriques. Au plus près, les habitants de Monesties peuvent donc se rendre soit à la **mairie de Carmaux** soit à la **mairie de Cordes** (sur rendez-vous).



Au préalable, il convient de passer à la mairie de Monesties pour récupérer le formulaire CERFA et la liste des pièces nécessaires en fonction des situations.

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2021 REPORTÉ EN 2022

En raison de la crise sanitaire et après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement, l'INSEE a décidé à titre exceptionnel de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.



PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE



Sa mission : faciliter le règlement des conflits en matière civile.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui doit justifier d'une expérience en matière juridique d'au moins 3 ans.

Il rend régulièrement compte de son activité aux chefs de Cour d'appel ainsi qu'au juge du Tribunal d'instance auquel il est rattaché.

Sur demande auprès du secrétariat de mairie : 05 63 80 14 00 – rendez-vous le mardi après-midi en mairie.

RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune de nationalité française qui a 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Le recensement permet à l'administration de le/la convoquer pour qu'il/elle effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). La démarche peut être accomplie :

- **EN LIGNE** « Recensement citoyen obligatoire » - service accessible avec un compte service-public.fr. Le jeune doit se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format PDF des documents à fournir.
- **OU À LA MAIRIE DE DOMICILE.** Il/elle doit présenter sa Carte Nationale d'Identité ou son Passeport valide ainsi que le Livret de famille.



Le recensement doit intervenir entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire. En cas d'absence de recensement dans les délais, il faut, avant l'âge de 25 ans, régulariser par une déclaration, la situation auprès de la mairie de domicile.

Après le recensement, la personne doit informer les autorités militaires de tout changement de situation.



MAIRIE DE MONESTIES - 8 place de la Mairie 81640 MONESTIES
05.63.80.14.00 ~ mairie-monesties@orange.fr

Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h

BULLETIN MUNICIPAL DE MONESTIÉS

Directeur de la Publication : Denis MARTY
Rédaction : Conseil municipal
Photos : Associations de Monesties & Mairie
Mise en page : 3CS - Maud MEJA - Service communication
Imprimerie : Delort à Castanet-Tolosan
Parution annuelle. Tirage : 700 exemplaires

Mot du Maire

Madame, Monsieur,

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

Un virus, que nous ne prenions pas très au sérieux a modifié considérablement nos habitudes, suscitant inquiétude pour nous tous, et plus particulièrement pour les plus vulnérables.

Je veux d'abord retenir et souligner que la solidarité sous toutes ses formes a bien fonctionné. Habitants, bénévoles, soignants, commerçants, producteurs, agents municipaux, élus se sont naturellement mobilisés pour maintenir et garantir les services de premières nécessités. Souhaitons que l'entraide déployée, le regain d'intérêt pour autrui perdurent bien au-delà de cette crise et que nous soyons toujours en capacité de faire bloc, avec humanité et bon sens.

Le printemps a également été le moment du renouvellement des équipes municipales. Je veux à nouveau saluer le travail des élus sortants et des nouveaux qui, même en attente d'installation, se sont investis sans compter afin d'assurer le lien indispensable auprès des personnes seules et de l'ensemble de la population.

Merci à vous, toutes et tous pour votre confiance une nouvelle fois renouvelée, malgré un contexte électoral particulier dû à la pandémie. Plus d'un électeur sur deux s'est déplacé aux urnes pour donner à notre liste une très large majorité avec plus de 83% des voix.

Ce mandat démarre de façon très frustrante pour l'ensemble des élus. L'installation du nouveau conseil municipal ainsi que la majorité des réunions ont dû se tenir à huit clos.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce bulletin, nous avons tout mis en place afin d'assurer le maintien des services. Bon nombre de chantiers municipaux et intercommunaux sont en voie d'étude ou de réalisation. Nous nous employons à travailler à l'amélioration de notre cadre de vie. Nous nous mobilisons avec l'ensemble des partenaires concernés pour lutter contre la désertification médicale. Nous cultivons le bien vivre ensemble en soutenant le tissu associatif et l'offre culturelle sur la commune, très impactés par la pandémie.

L'attractivité de notre commune est, et doit rester un enjeu majeur de notre politique locale pour garantir présence, création et maintien de services à la population, qu'ils soient publics ou privés. Le projet d'aménagement du bourg s'inscrit pleinement dans cette optique.

Je le sais et vous le savez, Monestiés offre une qualité de vie remarquable. De nombreuses transactions immobilières ont eu lieu cette année, elles témoignent de l'intérêt porté pour notre commune. Des activités nouvelles ont vu le jour et des projets sont à venir. Monestiés est loin d'être un village qui se meurt, bien au contraire.

Le chantier le plus important sur tout le carmausin, est la construction de l'usine de traitement d'eau de la Rouca-



rié portée par la Régie d'eau potable dont le coût dépasse les 10 millions d'euros.

Cette unité de production garantira pour les prochaines décennies : quantité, qualité en eau potable à plus de 30 000 personnes. Les travaux annexes (changement de conduites branchements) ont provoqué certains désordres dans la traversée de Canitrot, nous en sommes désolés. Mais que représentent ces nuisances face aux enjeux qui assurent la garantie de distribution en eau aux milliers d'usagers que nous sommes ?

Merci de votre compréhension et de votre patience.

Un deuxième chantier important sur notre commune est en voie de finalisation administrative. Portée par le SIVOM, l'extension de la maison de retraite du Domaine permettra d'accueillir 20 pensionnaires en lieu et place de l'hébergement temporaire du Coustil à Salles sur Cérou, qui est actuellement aménagé en zone COVID. Nous avons particulièrement à cœur l'accueil et le respect de nos aînés dans des conditions dignes de ce nom.

Ne jamais oublier que la vie en société est faite de bienveillance et de respect.

L'actualité, nationale ou internationale, relayée abondamment par les médias, nous éloigne parfois de ces valeurs fondamentales.

Que chacun à son niveau respecte autrui afin de privilégier le bien vivre ensemble.

La situation sanitaire risquant de durer, permettez-moi d'attirer votre vigilance sur le respect des gestes barrières afin de vous protéger et de protéger les autres.

Bien entendu, dans ce contexte, la commune n'organisera pas de cérémonie des vœux cette année.

L'ensemble du Conseil Municipal vous remercie de votre confiance et vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, réussite et santé.

Prenez soin de vous.

DENIS MARTY

RENÉE DURONDEAU FÊTE SES 100 ANS !

Malgré un contexte particulier, le Maire et ses proches voisins ont tenu à lui rendre visite en respectant les gestes barrières pour partager un moment de convivialité avec elle.

100 printemps à Monestiés, ça se fête !



COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le bilan de l'année 2019 est présenté dans le tableau ci-contre tel qu'il a été constaté et approuvé par le Conseil Municipal du 19 juin 2020.

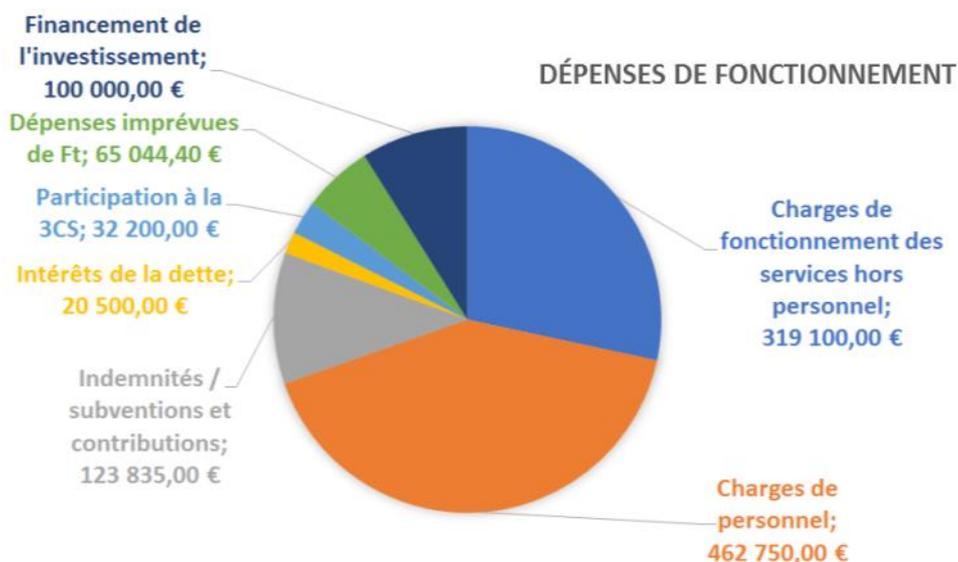
Ce Compte Administratif fait apparaître :

- un solde positif de fonctionnement de 272 621.12 €
- un solde négatif d'investissement de 55 131.72 € soit un résultat global positif de 217 489.40 €

Ce solde positif assure à la commune un fonds de trésorerie dans l'attente des dotations de l'État perçues par douzième pour certaines ou versées courant du second semestre pour d'autres.

TOTAL DU BUDGET	RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION		
	Dépenses	Recettes	Résultat/solde
Fonctionnement	907 364.75	1 023 124.44	115 759.69
Investissement	492 455.16	624 733.04	132 277.88
Report N-1 Fonctionnement	-	156 861.43	156 861.43
Report N-1 Investissement	130 934.60	-	-130 934.60
Restes à Réaliser à reporter en 2020 (Investissement)	61 180.00	4 705.00	-56 475.00
TOTAL PAR SECTION :			
• Fonctionnement	907 364.75	1 179 985.87	272 621.12
• Investissement	684 569.76	629 438.04	-55 131.72

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

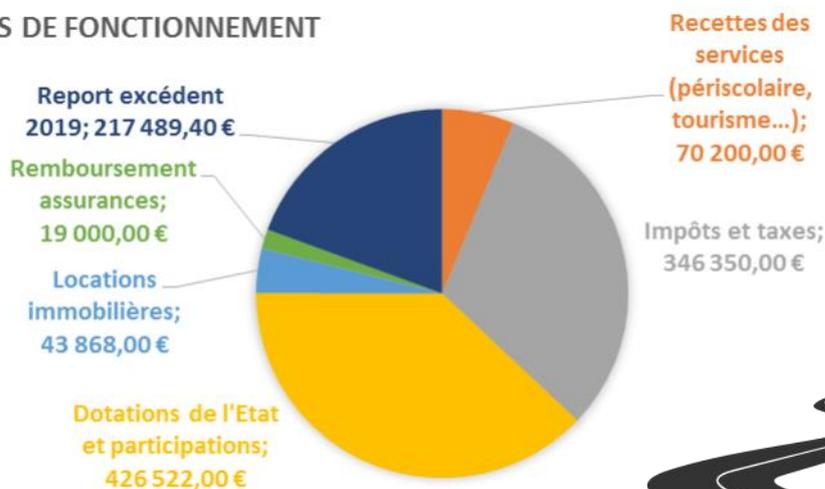


TRAVAUX

Cette année, ont été budgétisés les programmes d'investissement suivants (778 680 €) :

- une rénovation immobilière en vue de l'installation d'un artiste,
- l'achat de mobilier pour le dortoir de l'école et la création d'un sanitaire PMR,
- la climatisation de salles communales (protocole canicule des écoles),
- le remplacement de matériels et d'engins du service technique,
- les travaux de la 1ère tranche de l'aménagement du bourg,
- la réfection de voiries,
- la réparation du toit d'un garage loué au Département (suite à sinistre),
- la rénovation de l'éclairage public des places principales de Monestiés et Canitrot.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



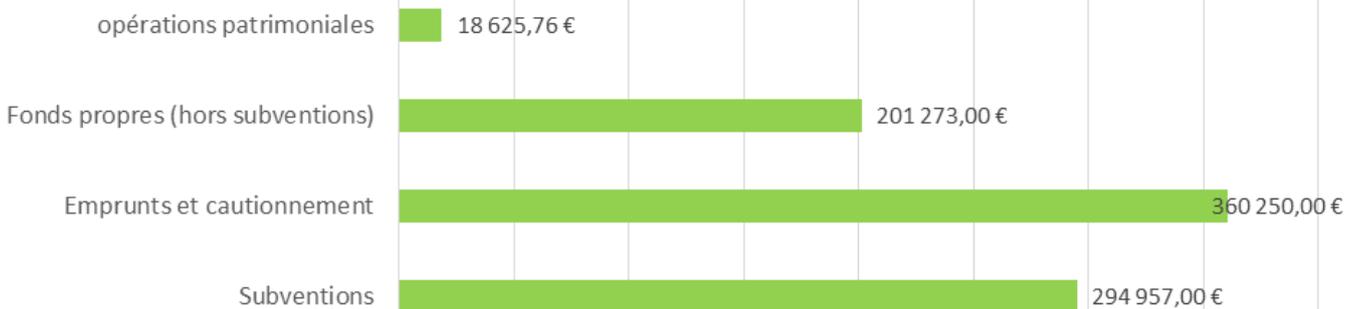
Finances & Urbanisme



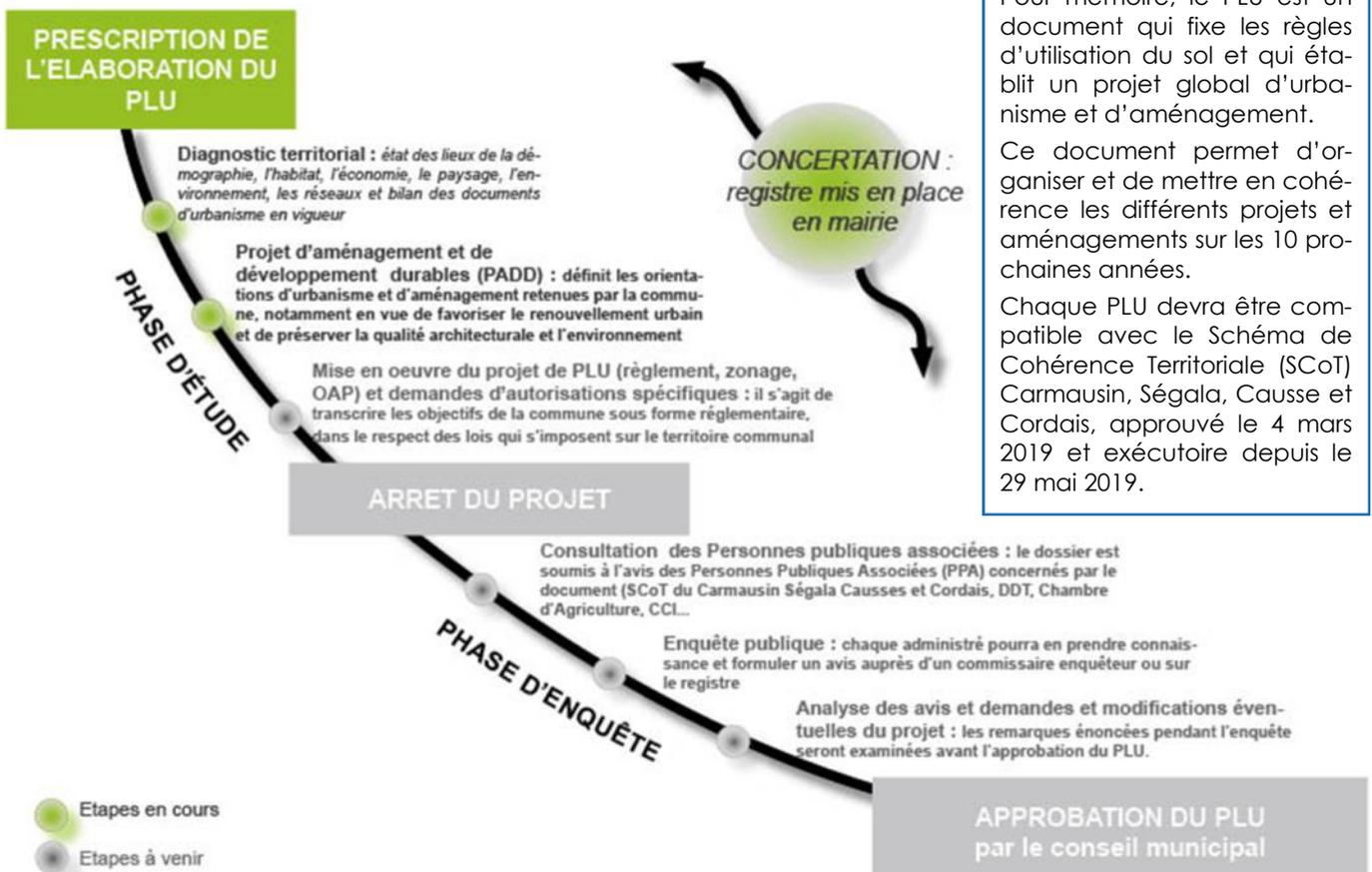
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



PLAN LOCAL D'URBANISME



Le PLU en quelques mots

Pour mémoire, le PLU est un document qui fixe les règles d'utilisation du sol et qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement.

Ce document permet d'organiser et de mettre en cohérence les différents projets et aménagements sur les 10 prochaines années.

Chaque PLU devra être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Carmausin, Ségala, Causse et Cordais, approuvé le 4 mars 2019 et exécutoire depuis le 29 mai 2019.

Vie communale

COVID-19] CONTINUITÉ DES SERVICES ET ACTIONS MENÉES

Dès l'annonce du confinement, la commune a mobilisé ses équipes – élus et agents - pour répondre au mieux à cette situation inédite.

Services à la population :

En mars, une permanence téléphonique a été organisée tous les jours afin de garantir la continuité du service public et de continuer à répondre aux besoins des administrés ; à partir du 30 octobre, l'accueil a été maintenu sans modification ;

L'information du public a été assurée par le développement de rubriques dédiées sur le site internet de la collectivité, sur panneau pocke et et les réseaux sociaux ;

Les élus se sont mobilisés pour apporter leur soutien aux personnes les plus vulnérables par des contacts téléphoniques et/ou le portage de courses ;

Les services techniques ont assumé le ramassage des OM/tri sans interruption ainsi que les interventions urgentes ;

La continuité administrative a été assurée auprès des services de l'État ;

La livraison de livres à domicile par la médiathèque a été initiée, puis à compter du 2 novembre, un drive a été mis en place ;

Au terme du 1^{er} confinement, les élus ont distribué à tous les habitants sur leurs secteurs respectifs des masques artisanaux pour faciliter la reprise des activités.

Économie/Vie associative :

La continuité comptable a été assurée afin de ne pas mettre en difficulté la trésorerie des fournisseurs et prestataires de la collectivité ;

Dès le mois de mars, la commune a voté des exonérations - partielle ou totale - de loyers pour les professionnels, locataires de la collectivité, et impactés par la crise sanitaire ;

Elle a soutenu, par des relais logistiques et/ou de communication, les initiatives locales des associations, des commerces et des services : commandes et livraisons par les producteurs et traiteurs locaux, distribution de masques réalisés par des particuliers et associations de la commune, prêt de matériel aux commerces pour faciliter la mise en place de protocoles d'accueil...

La commune a mis à disposition du cabinet d'infirmiers un local pour la réalisation de tests PCR ;

La réouverture de deux salles pour la reprise d'activités de loisirs et de bien-être a été organisée courant septembre sur la base d'une charte de bonnes conduites responsabilisant les acteurs au respect des gestes barrières ; elle a dû être malheureusement interrompue à compter du 30 octobre.

École :

Le service de garde pour les enfants de personnel soignant a été organisé et assumé par le personnel municipal avec les enseignants de mars à juin ;

La collaboration avec l'artiste Sébastien Boscus a été maintenue autour de défis lancés aux enfants « confinés mais créatifs » - action menée avec les enseignants - puis relayée auprès des habitants afin de favoriser le lien et l'échange malgré le

confinement ;

La commune a mis en place le dispositif 2S2C début juin en collaboration avec le Centre Social Ségaliens et l'Éducation Nationale pour permettre l'accueil à l'école des enfants, les jours sans classe, et ce jusqu'aux grandes vacances ;

A compter du 2 novembre, une personne a été recrutée en renfort pour permettre la limitation du brassage sur les services périscolaires en cohérence avec les directives sur le temps scolaire.

Dès juin, la commune a rouvert l'ensemble de ses services dans le respect de protocoles validés préalablement par la Préfecture du Tarn. Elle s'est pour cela dotée de matériel et de produits de désinfection spécifiques (hygiaphones, gel hydroalcoolique, désinfectant virucide, masques). Elle a également organisé l'entretien renforcé de ses locaux accueillant du public (école, sites touristiques, salles municipales, camping entre autres).

Ces mesures ont représenté un engagement financier de la collectivité de près de 15 000 euros.



LOGEMENT SOCIAL

La commune a l'un de ses logements sociaux T3 vacant. Cet appartement de 80 m² est proposé à la location à toute personne remplissant les conditions de ressources du logement social. Il est composé d'un hall d'entrée, un séjour avec cuisine américaine (photo), deux chambres, une salle de bains et un WC séparé.

Renseignements au 05 63 80 14 00 ou par mail : mairie-monesties@orange.fr



FIBRE & ADRESSAGE

Le déploiement de la fibre FTTH par le Département pour tous les Tarnais a débuté et devrait s'achever en 2022. La société TARN Fibre porte la mission de mettre en œuvre l'infrastructure fibre dans le Tarn et est accompagnée par les équipes de pilotage de SFR FTTH et son prestataire EOS Télécom.

Au-delà de ces interventions techniques, un adressage complet est indispensable pour chaque commune concernée par le déploiement d'un réseau de fibre optique. Sans adresse normée, pas de fibre.

Qu'est-ce qu'un plan d'adressage ?

Il a pour objectif la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune, qui se voient attribuer une dénomination, et des bâtis qui y sont situés, référencés par un numéro. Il s'agit d'un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent les citoyens (secours, prestations à domicile...), les entreprises (fournisseurs d'énergie, services GPS...) ou les collectivités (recensement, gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, collecte de taxes).

La commune avait traité 2/3 de son territoire en 2009 et poursuit cette démarche accompagnée par l'association TIGEO pour le tiers restant. En plus des nouvelles adresses, des modifications et améliorations pourront être apportées à celles définies en 2009.

L'adressage sera finalisé au 1^{er} semestre 2021 et chaque propriétaire recevra un courrier d'information en temps voulu.



Pour toute information sur la fibre, le Département a un site internet dédié : tarnfibre.fr
E-mail : contact@tarnfibre.fr

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG : Conjuguer modernité et respect du patrimoine ancien

L'aménagement du centre bourg est un enjeu majeur pour la commune. Il a pour principal objectif de maintenir et renforcer le dynamisme du centre bourg tout en préservant l'identité de Monesties.

Pour mener à bien cet aménagement, la commune est accompagnée par Hêtre paysage.

Tout en s'appuyant sur les qualités existantes du bourg actuel et de la vie qui l'anime, le projet de rénovation cherche à répondre à plusieurs enjeux :

- **Offrir** un cadre de vie plus qualitatif
- **Améliorer** la circulation : La diversification des modes de déplacements a été prise en compte et valorisée dans ce projet. Le nouveau bourg favorisera la mobilité douce et maintiendra aussi l'offre globale de stationnements sur le secteur
- **Mettre** en accessibilité les services et les commerces
- **Encourager** la vie événementielle et conviviale.

Donner plus de place au végétal afin de répondre aux enjeux environnementaux (qualité de l'air, îlot de fraîcheur, renforcement de la biodiversité...). Une démarche qui se veut aussi participative car les riverains seront invités à végétaliser leurs pieds de mur ou d'habitation.

Les étapes nécessaires à la mise en œuvre de ce type de projet sont nombreuses et fastidieuses. A ce jour, nous nous sommes vu prescrire par l'État, un diagnostic archéologique préventif en amont des travaux d'aménagement. Ces sondages seront réalisés par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, (Inrap).

Ces contraintes réglementaires ajoutées au contexte sanitaire font que les travaux ne pourront débuter dans le meilleur des cas qu'au printemps prochain.

DES COMMÉMORATIONS EN TEMPS DE CRISE COVID-19

En raison du contexte sanitaire et des périodes de confinements, les Cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre 2020 se sont tenues sans public, à huis clos et en nombre très restreint, conformément aux exigences gouvernementales.



SAISON INÉDITE DANS UN CONTEXTE INÉDIT

Cette année, Monestiés a connu une saison plutôt nuancée : une belle saison estivale mais une arrière-saison timide.

Avec une ouverture des sites décalée à juin, le mot clé de cette année 2020 a été l'« adaptabilité ». Des protocoles sanitaires pour chacun des sites culturels ont été élaborés et proposés à la validation de Madame La Préfète (arrêté préfectoral en date du 20 mai 2020 autorisant l'ouverture des musées Chapelle Saint-Jacques et Bajén Vega).

La commune a également su trouver des solutions pour décliner la thématique culturelle départementale « MIAM », qui sera reconduite en 2021.

 Ainsi le programme de découverte et de rencontres avec les producteurs/traiteurs locaux (proposant la vente directe) a été lancé avec le repas champêtre le 2 juin qui précédait le ciné plein air. Cette soirée a été l'occasion d'un moment convivial après plusieurs semaines de confinement.

 A la chapelle, Béatrice Regnault, spécialiste des Arts de la table et de la gastronomie historique, a concocté un « menu » original et tout public : tout d'abord, une exposition « **A table, le repas au Moyen-Âge** » présentée dès l'ouverture, puis une première « causerie » suivie d'un atelier culinaire médiéval à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le 20 Septembre. Elle reviendra en 2021 pour poursuivre ses causeries toujours sur le thème de la cuisine au Moyen-Âge (voir photos).



 Au Musée Bajén-Vega, ont été exposés des tableaux de collections particulières avec le concours de l'association des Amis de Francisco Bajén et de Martine Vega.

 La commune a par ailleurs imaginé avec l'artiste plasticien Sébastien Boscus, un projet intitulé « **Les reliefs du repas** » impliquant les habitants, les élèves de l'école et les résidents des EHPAD. Mais le confinement n'a pu permettre sa réalisation dès le printemps 2020. Toutefois, la volonté de continuer à garder un lien entre tous a été plus forte et « la balle a été lancée » à l'artiste afin de démarrer cette collaboration... à distance... Sébastien a alors proposé des défis aux enfants de l'école de Monestiés. Ces créations rigolotes et décalées ont été l'occasion de partager une énergie et une dynamique positive. Elles ont composé une fresque présentée sur bâches dans les ruelles du village dès juillet.

Le projet global « **Les reliefs du repas** » reprendra dès début 2021, d'une part par des ateliers avec les habitants pour une première œuvre « **Bien dans mon assiette** », d'autre part, par la création d'œuvres relationnelles et participatives en collaboration avec l'EHPAD intitulée « **L'assiette réparée** » et avec l'école intitulée « **Le chemin de table** ».

► PREMIER ATELIER AVEC SÉBASTIEN BOSCUS : le samedi 23 janvier 2021 à partir de 9h pour le volet « **Bien dans son assiette** » à la salle Jean Jaurès (mairie).

Petit rappel, des ateliers avec Sébastien avaient été proposés en janvier puis février 2020 pour la création d'éléments de décor du spectacle de la compagnie les Boudeuses « **Langues de Goulus** », reporté en 2021 les 4 et 5 juin. En voici quelques réalisations (voir photos). Une mise en bouche...

AU MOULIN

La saison a commencé par un artiste Monestiésain dont les toiles sont de véritables invitations au Voyage entre poésie, paysage et abstraction. Avec ces icônes païennes, **Bernard Coignard** nous a proposé de plonger dans son univers, ouvrant la voie à nos rêveries les plus profondes.

 En août, c'est en duo que **Christine Rousselin et Solène Bencteux** ont relevé haut la main le défi de la thématique "MIAM". Fruits et légumes passent au prisme du pinceau de Christine Rousselin qui découpe et tranche dans la couleur, tandis que Solène Bencteux explore avec méthode et poésie leurs potentialités tinctoriales et graphiques offertes au regard en de délicates suspensions.

Enfin, une fois n'est pas coutume, la saison s'est achevée avec une exposition durant les vacances de la Toussaint. Deux artistes pour une exposition protéiforme aux références multiples se sont associés pour notre plus grand plaisir. **Marc Escorihuela** expérimente les diverses expressions de la lumière au travers de toiles "cinétiques" aux techniques mixtes et surprenantes tandis que **Pierre David**, céramiste, nous offre un univers fantastique peuplé d'êtres mythologiques vernissés.

Médiathèque « Mon.Livre »

Dans un contexte sanitaire difficile, la médiathèque Mon.Livre a misé sur l'adaptation.

Dès le 15 avril, grâce à la mobilisation des agents, elle a proposé la livraison de livres à domicile auprès d'un panel d'adhérents (les plus isolés), puis à partir de 25 mai, une ouverture à petits pas dans le respect d'un protocole prévoyant désinfection d'ouvrages et gestes barrières pour assurer la sécurité de tous. Depuis le 2 novembre, elle a mis en place le retrait-commande pour les abonnés par internet ou par téléphone.

Un équipement pour tous les publics :

L'accueil du public se fait tous les jours sauf le mardi. Les horaires de ces permanences sont indiqués en informations pratiques.

Tous les mois, la médiathèque prépare une sélection de livres en large vision pour les résidents de l'EHPAD.

Un lundi et un mardi matin par mois, le lieu accueille le RAM Carmausin-Ségala (Relais d'Assistantes Maternelles).

Une fois par trimestre, elle reçoit le réseau des écoles pour lequel des animations sont élaborées, adaptées à chaque niveau par Cathy et Muriel, agents de la commune (kamishibai, flipbook).

Des ateliers créatifs thématiques sont organisés régulièrement le mercredi après-midi pour les enfants accompagnés.

Un lieu d'échanges et de découvertes artistiques :

Une médiathèque, c'est bien plus qu'un accès à la lecture, c'est un lieu où se rencontrer, échanger et créer du lien. La commune y développe donc une partie de son programme culturel annuel.

Ainsi dès le samedi 23 janvier de 16h à 19h, la médiathèque participera pour la première fois à "la nuit de la lecture". Vous seront proposées des animations ludiques autour du conte, de quizz littéraires... et tout cela, en pyjama (!).

En juin, le « Voyage autour du goût », exposition départementale, vous invite à partir en voyage à travers le monde, à la rencontre de dix saveurs.

En septembre, la médiathèque accueillera un auteur du **festival Lisle Noir** (animation 2020 reportée en 2021).

Une Médiathèque du réseau D'Lire & plus :

Le réseau D'Lire & plus, porté par la Communauté de Communes Carmausin-Ségala est composé de 5 médiathèques situées sur les communes de Le Garric, Pampelonne, Valdériès et Saint-Benoît-de Carmaux.

Depuis février dernier, il s'est doté d'un nouveau logiciel de gestion, fonctionnel et intuitif, également choisi par la Médiathèque Départementale, partenaire privilégié.

Grâce au réseau, vous avez la possibilité d'accéder gratuitement à l'ensemble des collections de tous les sites. Déjà plus de 714 lecteurs empruntent régulièrement sur le territoire, dans une collection de près de 40 000 documents : romans adultes, ados et enfants, polars, BD adultes et jeunesse, albums et documentaires pour petits et grands, CD, DVD, livres audios, presse, magazines. Le tout en prêt illimité (hors DVD) pour une durée d'un mois.

Vous pouvez également lors de votre venue ou via le site internet « mediatheques.dlireetplus.fr » réserver directement des documents.

À SAVOIR : La Médiathèque Départementale du Tarn offre la possibilité aux adhérents des médiathèques du réseau d'accéder gratuitement à des ressources numériques en ligne. Pour en bénéficier, vous devez demander l'inscription à la bibliothécaire. Cette inscription vous ouvre un accès à :



- Toutapprendre pour **l'autoformation**
- Music Me pour la **musique en ligne**
- La Médiathèque Numérique, Arte VOD pour la **vidéo à la demande**
- Cyberlibris / Bibliovox pour la **lecture en streaming**



La culture à emporter !

à partir du 2 novembre,
dans votre médiathèque Mon.livre

Choisissez et Réservez



Faites votre recherche sur le portail et réservez directement : <https://mediatheques.dlireetplus.fr/>



Par téléphone **06.23.95.21.55**, demandez conseil à votre bibliothécaire.



Par mail mon.livre@orange.fr

INFOS PRATIQUES

Horaires de votre médiathèque :

Lundi, jeudi et vendredi 16h-18h30
Mercredi 10h-12h/14h-18h30
Samedi 10h-12h



Suivez toute notre actualité :

- Sur notre portail, site internet du réseau : <https://mediatheques.dlireetplus.fr/>
- Sur la page de la commune - Rubrique Au quotidien : www.monesties.fr/mediatheque-monesties-81_fr.html

Médiathèque municipale « Mon.Livre »

Monesties – 8 rue Jean Jaurès
05 63 38 07 72 / mon.livre@orange.fr

ÉQUIPE ENSEIGNANTE ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

À la rentrée de septembre 2020, l'équipe est composée de quatre enseignantes.

Mme Caroline BEZIN est toujours la directrice de l'école et a en charge la classe de cycle 1 (PS-MS-GS), accompagnée d'Alexandra DEGAS, ATSEM de la classe et référente de la garderie.

Mme Aurore GLUCHOWSKI enseigne en classe de cycle 2 (CE1-CE2). Actuellement en congé parental, elle est remplacée par Mme SOUBIAS Marie depuis le mois de mars 2020.

Mme Mélanie MAZARS (le lundi et le mardi) et Mme Christel RIVIERE (le jeudi et le vendredi) sont les enseignantes de la classe de CP-CM1-CM2.

À ce jour, 73 élèves sont inscrits à l'école (27 en cycle 1, 31 au cycle 2 et 15 au cycle 3). Nous attendons quatre nouvelles inscriptions à la rentrée de janvier 2021 : deux en cycle 1, une en cycle 2 et une en cycle 3.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
7	11	9	6	12	13	6	9	73

Projets pédagogiques :

- L'école de Monestiés appartient au réseau d'école de Salles-sur-Cérou.
- En raison de la crise sanitaire et d'un protocole sanitaire renforcé, les projets prévus initialement par le projet d'école de 2019-2022, connaissent des organisations différentes, privilégiant des rencontres à distance. (rencontres sportives, rallye mathématique, projet d'écriture...).
- Les élèves de toute l'école travaillent autour d'un thème commun : le JARDIN (création d'un jardin, fabrication de nichoirs à oiseaux, d'un lombricomposteur...).



- Les classes de CE1-CE2 et de CP-CM1-CM2 participe au projet en arts visuels « De clou à clou » en lien avec le Centre d'art Le Lait.
- La classe des PS-MS-GS travaille autour du langage (création d'un jeu qui-est-ce ? d'une règle de jeu collectif).
- Chacune des trois classes assistera, en principe, au cours de l'année à deux spectacles vivants, dans le cadre de la FOL (Fédération des Œuvres Laïques).



L'équipe pédagogique

Travaux réalisés à l'école

TRAVAUX ET ACQUISITIONS	
Achat de 20 lits couchettes et linge de lit	1 530 €
Achat de serviettes de table en tissu	260 €
Achat d'un sèche-linge	250 €
École numérique (remise à niveau des PC)	700 €
Renouvellement de matériel et réparations (cantine, rideaux...)	970 €
	3 710 €
COVID 19	
Dispositif 2S2C du 8 juin au 3 juillet 2020 en collaboration avec le Centre Social Ségalien pour les enfants à l'école les jours sans classe	3 256 €
Cofinancement de l'État	1 760 €
Moyens humains complémentaires pour l'organisation et le protocole - COVID-19	3 009 €
VOLET PÉDAGOGIQUE	
Budget pédagogique (2020)	1 792 €
Participation de Noël 2020	600 €
Intervention de Sébastien Boscus "Le Chemin de table" (2021)	400 €
	2 792 €



« Le Chemin de table » - Intervention de Sébastien Boscus

État civil

NAISSANCES

Le 25 mai 2020	GLUCHOWSKI Clara	Puech Gombert
Le 29 mai 2020	LAINÉ Gwenn	20 avenue de la Résistance
Le 13 août 2020	GARRIC Nathan	2 Chemin des Bouscaillades
Le 23 octobre 2020	LACASSAGNE Ivan	26 Chemin des Bouscaillades
Le 26 octobre 2020	DELLA SAVIA VÉZINET Garance	10 rue du Barry

DÉCÈS

Le 05 février 2020	TROUILHET André	91 ans	1 place du Foirail
Le 25 avril 2020	PARDO Gilbert	73 ans	19 route de Saint-Hippolyte
Le 23 mai 2020	ASSIÉ Ginette veuve RAYNAL	87 ans	6 chemin de gironne
Le 4 juin 2020	GUY Lionel	63 ans	18 rue du Barry
Le 26 juin 2020	PINOSA Jacques	75 ans	7 impasse Cadillac
Le 18 août 2020	DUCROS Joseph	70 ans	8 route de la Bouysse
Le 3 septembre 2020	REY Bernard	92 ans	30 chemin des Bouscaillades
Le 25 septembre 2020	MARQUÉS Roger	88 ans	6 impasse de la Bouyssière
Le 23 novembre 2019	SAIX Jean-Alphonse	86 ans	Maison de retraite
Le 26 novembre 2019	BEQ Lucienne veuve COUDERC	82 ans	Maison de retraite
Le 08 décembre 2019	BOSC Pierre	90 ans	Maison de retraite
Le 17 décembre 2019	ROSIERES René	86 ans	Maison de retraite
Le 03 Janvier 2020	FINIES Lucienne veuve BOUTEILLÉ	99 ans	Maison de retraite
Le 08 janvier 2020	VAYSSIERE Reine veuve CINQ	90 ans	Maison de retraite
Le 15 janvier 2020	BOYER Arlette veuve HERMET	94 ans	Maison de retraite
Le 30 janvier 2020	VIEU Claude	87 ans	Maison de retraite
Le 14 février 2020	BAZAN Geneviève veuve ASSIÉ	91 ans	Maison de retraite
Le 22 février 2020	ARAGON Jacques	80 ans	Maison de retraite
Le 26 février 2020	CONQUES Jeanne veuve ANDRIEU	92 ans	Maison de retraite
Le 8 mars 2020	ISSALY Marcelle veuve MIQUEL	95 ans	Maison de retraite
Le 23 mars 2020	DEVÉZY Janine veuve CAYRÉ	92 ans	Maison de retraite
Le 26 mars 2020	CAMUS Lucienne veuve LEROUX	95 ans	Maison de retraite
Le 18 avril 2020	MEYER Jean-pierre	80 ans	Maison de retraite
Le 19 avril 2020	FRAYSSE Suzette veuve MARTY	91 ans	Maison de retraite
Le 01 mai 2020	CAMPOMIZZI Nuncio	94 ans	Maison de retraite
Le 7 mai 2020	MAUREL Robert	90 ans	Maison de retraite
Le 15 mai 2020	VAYSSETTES Raymond	88 ans	Maison de retraite
Le 15 mai 2020	IUNG Jean-Marie	79 ans	Maison de retraite
Le 21 mai 2020	VIALETES Raymonde	90 ans	Maison de retraite
Le 21 mai 2020	BESOMBES Berthe	93 ans	Maison de retraite
Le 23 mai 2020	MONTEIL Alice veuve BOISSIERE	89 ans	Maison de retraite
Le 25 mai 2020	NOUVEL Marguerite	95 ans	Maison de retraite
Le 29 mai 2020	GAUTHERON Ginette veuve WESTPHAL	98 ans	Maison de retraite
Le 31 mai 2020	BRU Odile veuve VIGUIER	96 ans	Maison de retraite
Le 21 juin 2020	DUFRASNE Robert	93 ans	Maison de retraite
Le 22 juillet 2020	VIALETES Yvette veuve JUNQUERO	94 ans	Maison de retraite
Le 03 août 2020	CAVALAN Paulette veuve LACOMBE	93 ans	Maison de retraite
Le 31 août 2020	PERROT Jacques	93 ans	Maison de retraite
Le 11 septembre 2020	LACROIX Anne-Marie	85 ans	Maison de retraite
Le 5 octobre 2020	FENIÈS Andrée veuve CATHALA	93 ans	Maison de retraite
Le 7 octobre 2020	COSTES Marie-Thérèse veuve CAYSSIALS	87 ans	Maison de retraite
Le 21 octobre 2020	CARCENAC Albert	91 ans	Maison de retraite
Le 13 novembre 2020	GAYRARD Eloi	97 ans	Maison de retraite



Photos : Jérôme Morel

Évènements

MONESTIÉS ET LA SCÈNE NATIONALE D'ALBI : un partenariat de longue date qui contribue largement à l'animation culturelle de notre territoire.

La municipalité tient à son partenariat avec la Scène Nationale d'Albi ; en effet il vise à contribuer à un accès pour tous à la culture, source d'épanouissement et de lien social.

La programmation concertée ainsi que la diffusion de spectacles professionnels et de qualité, permettent à la population de découvrir les différentes formes du spectacle vivant (théâtre, musique, danse, cirque...). Nous nous attachons effectivement à proposer des spectacles variés afin de satisfaire petits et grands.

Cette année, seul un spectacle sur les trois programmés a pu avoir lieu en mars, avant le confinement. Les spectacles prévus en mai et en novembre ont dû être annulés.

À venir en 2021 :

- **SAMEDI 6 MARS À 20H30** avec « *Wally, le projet Derli* », c'est un autre visage de l'artiste que nous découvrirons avec beaucoup de plaisir ;
- **DIMANCHE 9 MAI À 17H** « *Vestiaire non surveillé* » avec le mime le plus bryant du monde (!).



LES MARCHÉS DE L'ÉTÉ SONT L'OCCASION DE DÉCOUVRIR LES PRODUITS LOCAUX ET DE RÉGALER NOS PAPILLES !

L'ouverture du marché d'été est toujours très attendue à Monestiés, et encore plus après la période de confinement. Les raisons en sont toutes simples : d'abord, ce marché annonce l'arrivée de la belle saison et, avec elle, la venue sur le marché des produits régionaux qui font la réputation des producteurs locaux.



Cette année encore, le marché d'été de Monestiés fut un succès grâce à la qualité et la variété des stands de producteurs et d'artisans locaux. Organisé par les trois associations Lez'Arts d'Ânes, Les Chlorophylliens et Karmaterre dans un esprit de convivialité, les animations et les concerts ont réussi à attirer les habitants et les visiteurs de Monestiés et des alentours.

La place du Foirail s'est ainsi apprêtée à accueillir producteurs et acheteurs tous les jeudis soirs du 25 juin au 27 août.

L'esprit convivial du marché d'été s'ouvre à vous : toute bonne volonté sera la bienvenue pour aider à l'organisation et à la tenue des marchés de Monestiés en 2021.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter les associations ou la mairie.



TOURISME : Nouveauté 2020 pour les Journées Européennes du patrimoine

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre, une visite théâtralisée, animée par des membres de la fête médiévale de Monestiés à partir d'un jeu de pistes conçu par le service Tourisme, a été proposée aux habitants et visiteurs.

L'occasion de découvrir ou redécouvrir le village et son histoire.

Merci aux bénévoles : Éric MAUGEZ et sa fille ainsi que Franck SCHNEIDER.

